

## **Organisation de la 2<sup>ème</sup> journée « Equitation éthologique » Pas de poulain de préférence cette fois et toujours Pas d'entier. le dimanche 2 octobre à Concharbin**

**Lieu** : chez Mr Mme GOUZON Renelle et Daniel 115 route de st Victor à Concharbin  
38510 Arandon

**Intervenant** : Maurice Morfin (suite du premier stage d'initiation chez Nathalie et Roland).

*Minimum 12 participants (question de budget pour l'association).*

*Vous pouvez participer avec un équidé déjà sur place si PB de transport. Vous pouvez aussi participer si vous n'avez pas fait le premier stage.*

### **Programme de la journée :**

- + **8h30** accueil de tous les participants.
- + **9h** (impératif pour tous ; participants et spectateurs) Révision directement avec les chevaux
- + **11h** démonstration des exercices suivants: les ingrédients permettant la construction pour le ramassage des pieds, l'embarquement, l'immobilité au montoir, cercler le cheval, l'anti mouche ext.....(selon les souhaits exprimés)
- + **12h30** : repas en commun
- + **14 h** tous les cavaliers travaillent un atelier différent et sont aidés et corrigés à tour de rôle suivant les difficultés rencontrées.
- + **17 h** conclusion débriefing.

**Logistique : Installation** + dès 7h30  
+ un pré très proche sera à votre disposition pour les camions, vans, véhicules et paddock personnel (prévoir votre matériel de clôture dans ce cas).  
+ présence d'eau sur place (prévoir son sceau).  
+ Prévoir ses grains si besoin.  
+ foin disponible sur place à la demande.

### **Déjeuner**

+ pièce (la sellerie) à disposition avec tables, chaises, couverts et sanitaires.  
+ repas en commun : prévoir un pique nique partagé, voir document joint (av verres + assiettes).

### **Inscription obligatoire (participants et spectateurs)**

+ par courrier (Mr Mme GOUZON 115 route de St Victor à Concharbin 38510 Arandon)  
ou par mail ([daniel.gouzon@free.fr](mailto:daniel.gouzon@free.fr)) **avant le 25 septembre 2016 (voir doc joint).**

Coût à l'inscription (voir fiche): 25 € pour les adhérents à l'association avec un merens  
(personnel ou d'emprunt)

50 € pour les non adhérents à l'association avec un  
équidé.

Gratuit pour les spectateurs.

Remarque : l'inscription des participants est prise en compte à réception du chèque à  
l'ordre du SHERPA Merens Rhône Alpes

Rappel : Les chevaux et le matériel personnel sont entièrement sous la responsabilité des  
propriétaires.